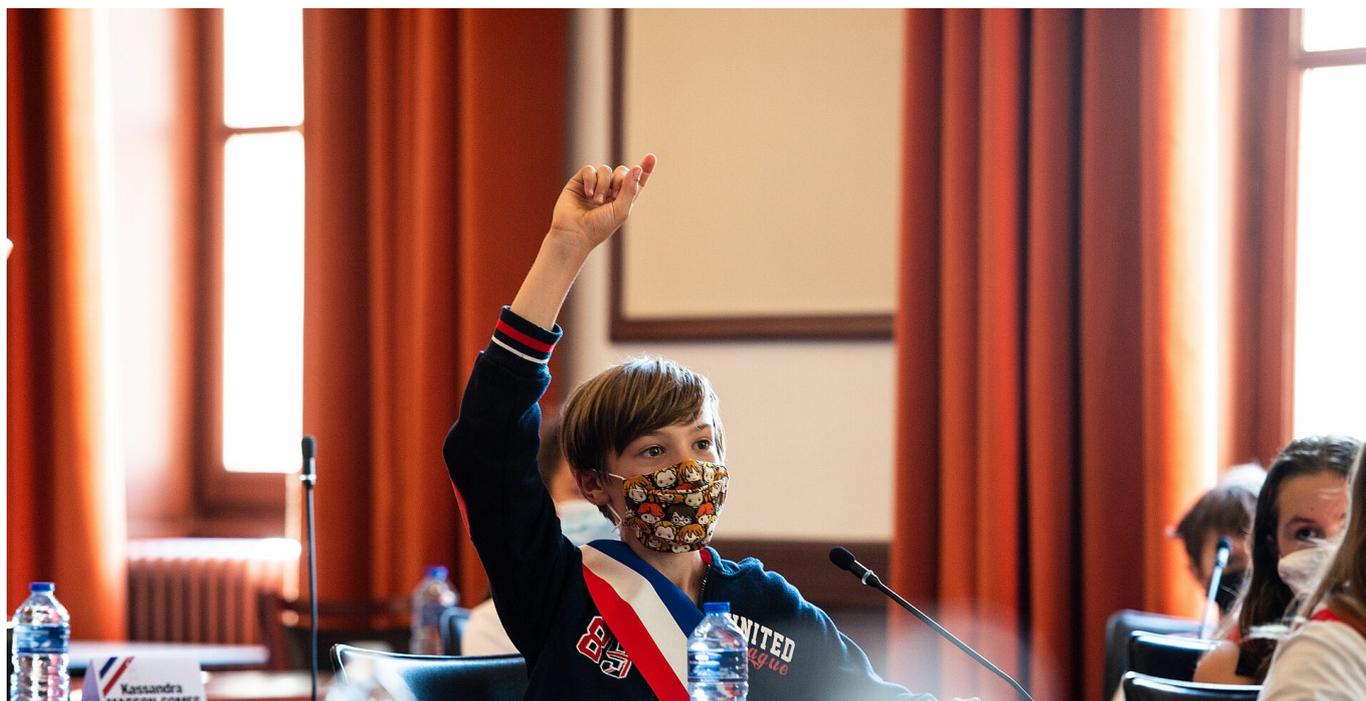


Présentation

Les enfants du CME sont élus par leurs camarades d'école et ont un mandat de 2 ans.



Qui sont les conseillers municipaux enfants ?

40 enfants de CM1 et CM2 sont élus pour une durée de 2 ans afin de représenter leurs camarades et l'ensemble des enfants d'Oullins. Ils ont pour mission de transmettre à l'équipe municipale adulte les souhaits, les propositions et attentes de ceux qui les ont élus.

Le Conseil Municipal des Enfants, c'est donc l'occasion d'être à l'initiative de nombreux projets, de la réflexion à leur concrétisation.



Comment faire partie du CME ?

Toutes les écoles publiques et privées élémentaires disposent de conseillers (quatre enfants en moyenne).
Chaque mois de juin, des élections ont lieu dans les écoles d'Oullins afin de renouveler pour moitié les conseillers.
Les enfants sont élus à leur entrée en CM1 et s'engagent à assurer leur mission durant un mandat de 2 ans. Avant les élections, les enfants souhaitant devenir conseillers doivent mener une campagne auprès de leurs camarades.

Les commissions de travail

Le CME est composé de 3 commissions travaillant chacune sur des thèmes précis :

- Sports et culture
- Citoyenneté et solidarité
- Nature et Ville

Chaque commission gère en interne sa communication.

Chaque groupe, encadré par des bénévoles, se réunit une fois par mois pendant 1 heure (le mardi soir). Les enfants se retrouvent également 2 fois par an en assemblée plénière sous la présidence de Madame le Maire afin de présenter le travail mené et de soumettre au vote de tous les conseillers les projets travaillés.

Tous les 2 ans, les enfants se rendent à Paris une journée durant afin de visiter le Sénat sur invitation du Sénateur.

Quelques projets réalisés :

- > Organisation d'une opération Propreté
- > Réalisation d'une affiche pour sensibiliser la population à ne pas jeter ses déchets dans la rue
- > Visite de la station d'épuration de Pierre-Bénite
- > Organisation d'une collecte de cadeaux
- > Aide au financement des frais d'éducation d'un chien guide d'aveugles (vente de bougies).
- > Participation au Téléthon avec l'organisation d'une chorale devant la Mairie.
- > Réalisation de panneaux de sensibilisation contre l'usage abusif de la voiture autour des écoles.
- > Création de panneaux de prévention autour des écoles avec différentes thématiques : lutte contre la pollution automobile, lutte contre les déjections canines...
- > Participation à la plantation d'arbres dans le parc de l'Yzeron et participation à la rédaction du règlement intérieur du parc.
- > Visite à des résidents d'une structure pour personnes âgées avec présentation d'un spectacle de chants, danses et tours de magie.
- > Réalisation d'un tract (tiré à 20 000 exemplaires) visant à lutter contre les déjections canines.
- > Visite de l'Assemblée Nationale et du Sénat
- > Sensibilisation des oullinois aux règles de la ZONE 30
- > Sensibilisation à la prévention du harcèlement

Retrouvez chaque année fin juin, toutes les informations sur l'année écoulée des Conseillers enfants dans le CME Mag.

À la découverte du Conseil Municipal des Enfants d'Oullins



ALLER PLUS LOIN

EN TÉLÉCHARGEMENT



CME Mag - Juin 2021



TÉLÉCHARGER
(.PDF, 2,64MO)



FEUILLETER



VILLE D'OULLINS-PIERRE-BENITE

HÔTEL DE VILLE
PLACE ROGER SALENGRO - BP 87
69923 OULLINS CEDEX
04 72 39 73 13

MAIRIE DÉLEGUÉE DE PIERRE-BENITE :
HÔTEL DE VILLE
PLACE JEAN JAURÈS
69 310 PIERRE-BÉNITE
04 78 86 62 62

► **HORAIRES** ([HTTP://OULLINS.FR/VIE-MUNICIPALE/SERVICES-MUNICIPAUX-243/HOTEL-DE-VILLE-4115.HTML?](http://oullins.fr/vie-municipale/services-municipaux-243/hotel-de-ville-4115.html?))

@ CONTACTEZ-NOUS

